SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024, 18 H 30.

Lundi, le 16 décembre 2024, se tient à l'Hôtel de Ville, 18 h 30, la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de M. le maire Germain Grenon.

Sont présents : M. le conseiller Gérald Morin

Mme la conseillère Geneviève Migneault

M. le conseiller
M. le conseiller
M. le conseiller
M. le conseiller
Marc-André Guay
M. le conseiller
Richard Sirois

M. Jimmy Houde, greffier-trésorier et directeur général, assiste aussi à la séance.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été dûment signifié à tous les membres du conseil.

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. le maire Germain Grenon, pour être tenue à l'Hôtel de Ville situé au 140, boulevard Saint-David, LUNDI, le 16^e jour de décembre 2024, 18 h 30, et qu'il y sera pris en considération sujets suivants, à savoir:

- 1. Mot de bienvenue:
- 2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du lundi, 16 décembre 2024, 18h30;
- 3. Programme triennal des dépenses en immobilisation;
- 4. Période de questions (exclusivement sur le programme triennal des dépenses en immobilisation);
- 5. Levée de l'assemblée.

DONNÉ ce 11e jour du mois de décembre 2024.

Jimmy Houde Greffier-trésorier et directeur général Lecture et acceptation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024, 18 h 30.

ORDRE DU JOUR:

- 1. Mot de bienvenue;
- Lecture et acceptation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du lundi, 16 décembre 2024;
- 3. Programme triennal des dépenses en immobilisation;
- 4. Période de questions (exclusivement sur le programme triennal des dépenses en immobilisation);
- 5. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Marc-André Guay et résolu que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024, 18 h 30, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers (ère).

Programme triennal des dépenses en immobilisation.

CONSIDÉRANT

que le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2025, 2026 et 2027 de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau se résume comme suit :

PROJET (000\$)	2025	2026	2027	TOTAL
Transformation – Presbytère	500		-	500
Éclairage public	20	20	20	60
Aqueduc et égouts	20	20	20	60
Rues et trottoirs	300	300	400	1 000
Équipements et informatique	50	50	25	125
Amélioration – Parc	20	70	20	110
Rue Mercier – Phase 2	-		300	300
Réfection du boulevard Saint-David	-	2 000		2 000
Rues – Village	-	500		500
Rues – Valinouët	-		3 000	3 000
Camping municipal	-	100		100
Aqueduc – Lac Clair #14	200	-	-	200
Aqueduc – Lac Sébastien #3	200	-	-	200
Aqueduc – Lac Clair #5 et #6	-	300	-	300
TOTAL	1 310	3 360	3 785	8 455

POUR CE MOTIF:

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Girard, appuyé par M. le conseiller Gérald Morin et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau adopte par la présente résolution, son programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2025, 2026 et 2027, tel que résumé ci-haut. Adoptée à l'unanimité des conseillers (ère).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 18 h 47

Je, Germain Grenon, atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. GERMAIN GRENON MAIRE

M. JIMMY HOUDE GREFFIER-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL